



Indemnités de licenciement

Par **barimani**, le 19/10/2010 à 13:40

Bonjour, je suis licencié par mon entreprise, hypermarché alimentaire, pour inaptitude à tout poste. Je suis agent de maîtrise depuis 22 ans, je gagne 2250 par mois brut, plus treizième mois. Je voudrais la formule de calcul des indemnités de licenciement. Merci de votre réponse, mon cas est urgent, car je ne suis pas d'accord avec le calcul de mon délégué.

Par **pepelle**, le 24/10/2010 à 20:42

Tout est là : www.travail-solidarite.gouv.fr/.../licenciement.../l-indemnite-legale-de-licenciement,1114.html - ATTENTION : si l'inaptitude est due à un accident du travail ou une maladie professionnelle, elle est doublée. De plus il faut regarder votre convention collective pour voir si elle n'est pas plus favorable que la loi.

Par **barimani**, le 24/10/2010 à 20:46

merci à vous. Alain